



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

LA MUNICIPALITÉ

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ

PREAVIS No 23/2014

**concernant la demande d'un crédit
d'étude pour l'aménagement de
l'espace public « chemin des Cerisiers,
de Grandchamp, du Porteau et de la
Forestallaz »**

Date proposée pour la 1^{ère} séance de commission:
le 19 novembre 2014 à 19h30

en la salle de la Municipalité
route des Deux-Villages 23

SOMMAIRE

Chapitres

1. Objet du préavis
2. Généralités
3. Présentation des intentions
4. Crédit d'étude (honoraires)
5. Planification et organisation
6. Grille d'analyse - Agenda 21 (développement durable)
7. Conclusions générales
8. Conclusions du préavis

St-Légier-La Chiésaz, le 27 octobre 2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit d'étude de CHF 132'000.- concernant l'aménagement de l'espace public « chemins des Cerisiers, de Grandchamp, du Porteau et de la Forestallaz ».

2. Généralités

Le quartier « En Grandchamp - Au Porteau » est appelé à se développer significativement ces prochaines années. A titre d'information, le plan partiel d'affectation « En Grandchamp » adopté par le Conseil communal le 20 avril 2009 a été mis en vigueur par le Département cantonal compétent le 19 avril 2011. Actuellement, les propriétaires sont entrain de préparer, par l'intermédiaire de leurs mandataires, le dossier d'enquête publique pour la construction de 11 immeubles avec un parking souterrain. Le projet de plan partiel d'affectation « En Porteau » est en cours de finalisation suite à l'exigence de densification des services cantonaux intéressés et sera soumis à un nouvel examen complémentaire dans les meilleurs délais. A terme, le potentiel cumulé de ces deux plans spéciaux représentera une augmentation de population d'environ 500 à 600 habitants.

A ce sujet, le conseil communal a accepté, dans a séance du 5 mars 2012, le préavis municipal N°01/2012 concernant la demande d'un crédit d'étude pour l'extension et le remplacement des conduites de distribution d'eau potable et de défense incendie ainsi que l'assainissement des collecteurs d'eaux claires et usées dans ce secteur.

Afin de continuer à accompagner l'urbanisation et les équipements collectifs dans ce site, une étude globale doit être menée pour assurer l'aménagement de l'espace public.

Pour ce faire, la Municipalité a mandaté en 2011 le bureau Transitec Ingénieurs-Conseils SA à Lausanne pour proposer une esquisse d'aménagement afin de renforcer la sécurité de tous les modes de déplacement, mais particulièrement les piétons.

Cette étude préliminaire a été soumise au service cantonal des routes et fait l'objet d'un préavis favorable en date du 15 octobre 2013. Seules des remarques relatives aux surfaces routières colorées ont été formulées.

3. Présentation des intentions

Aujourd'hui, les chemins des Cerisiers et du Porteau, dans le secteur concerné, ne comptent que peu d'habitations et ne comportent aucun équipement pour les piétons. Les régimes de vitesses maximales sont de 50 km/h et 60 km/h le long du chemin des Boulingrins.

A l'avenir, la réalisation des PPA « En Grandchamp » et « En Porteau » changera fondamentalement la physionomie des lieux. Il sera donc nécessaire de répondre à une nouvelle demande en itinéraires sécurisés, notamment pour les piétons et de tranquilliser le trafic.

L'étude de l'espace public est basée sur le travail préliminaire du bureau Transitec et portera sur les éléments suivants :

Chemin des Cerisiers (domaine public)

- Longueur du réaménagement : environ 320 m.
- Chaussée : tracé maintenu dans son emprise actuelle.
- Structure routière : à assainir, portance insuffisante selon rapport du bureau spécialisé Ertec SA.
- Nouveau trottoir : longueur environ 320 m et largeur de 1.80 m.
- Modérateur de vitesse : chicanes horizontales à aménager.
- Eclairage public : existant, à adapter.
- Eaux claires : récolte des eaux météoriques à revoir.
- Services industriels : existants, quelques extensions prévues.

Chemin du Porteau (domaine public)

- Longueur du réaménagement : environ 280 m.
- Chaussée : tracé maintenu dans son emprise actuelle.
- Structure routière : à assainir dans sa totalité selon rapport du bureau spécialisé Ertec SA.
- Nouveau trottoir : longueur environ 245 m et largeur 1.80 m.
- Eclairage public : à installer
- Eaux claires : récolte des eaux météoriques à revoir.
- Services industriels : à coordonner avec le PPA « En Porteau ».

Chemin de la Forestallaz (domaine public)

- Longueur du réaménagement : environ 140 m.
- Chaussée : maintenue en l'état actuel.
- Structure routière : revêtement béton en bon état.
- Nouveau trottoir : longueur environ 140 m et largeur 1.80 m.
- Eclairage public : à installer.
- Eaux claires : récolte des eaux météoriques existantes, sans intervention .
- Services industriels : existants, sans intervention.

Chemin de Grandchamp (servitude publique)

- Longueur du réaménagement : environ 50 m.
- Chaussée actuelle : démolie et déplacée dans la partie inférieure.
- Structure routière : construction nouvelle sur le tronçon réaménagé.
- Eclairage public : existant, à adapter.
- Eaux claires : récolte des eaux météoriques à revoir selon tracé modifié.
- Services industriels : existants, sans intervention.

Sur la base d'un avant-projet et d'une estimation sommaire (+/- 20%) établis par M. Meldem, ingénieur civil à St-Légier-La Chiésaz, les coûts des travaux sont évalués à :

- CHF 760'000.-, HT, pour les chaussées ;
- CHF 480'000.-, HT, pour les trottoirs ;
- CHF 60'000.-, HT, pour les reprises de la récolte des eaux claires ;
- CHF 165'000.-, HT, pour l'éclairage public.

4. Crédit étude (honoraires)

Prestations	Montants	Total
<u>M. Meldem, ingénieur civil</u>		
• Projet de l'ouvrage	50'000	
• Procédure de demande d'autorisation	5'000	
• Appels d'offres, comparaisons, proposition d'adjudication	25'000	
• Plans d'exécution (50%)	20'000	100'000
Honoraires spécialiste modération trafic		10'000
Honoraires géomètre		6'000
Frais de reproduction et débours		3'500
Divers et imprévus		2'500
Total brut		122'000
TVA 8.0%		9'760
Total TTC arrondi à		132'000

Le plan des investissements prévoit un montant de CHF 1'000'000.- en 2016.

Le choix de M. Christian Meldem, ingénieur civil, pour cette étude a été motivé par le fait que celui-ci a déjà réalisé la phase avant-projet et exécuté des mandats similaires sur la Commune à l'entière satisfaction de la Municipalité.

5. Planification et organisation

La planification des étapes principales, sur la base d'un déroulement sans entrave, peut être estimée de la manière suivante :

- Projet janvier à mars 2015
- Présentation aux propriétaires touchés avril 2015
- Procédure demande d'autorisation mai à juin 2015
- Appels d'offres et comparaisons août à septembre 2015

6. Grille d'analyse - Agenda 21 (développement durable)

La Municipalité a tenu compte de la grille d'analyse ayant trait au développement durable. A ce stade on peut relever que le projet doit permettre de réaliser des aménagements de modération du trafic et de sécurisation des piétons à même de donner satisfaction aux habitants de ce quartier.

7. Conclusions générales

La Municipalité souligne l'importance de cette étude, qui après celle de l'adaptation des réseaux publics d'eau potable, d'eaux claires et usées, doit permettre une réalisation coordonnée de tous les travaux dans le cadre du développement du quartier « En Grandchamp - Au Porteau ».

8. Conclusions du préavis

Vu ce qui précède, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

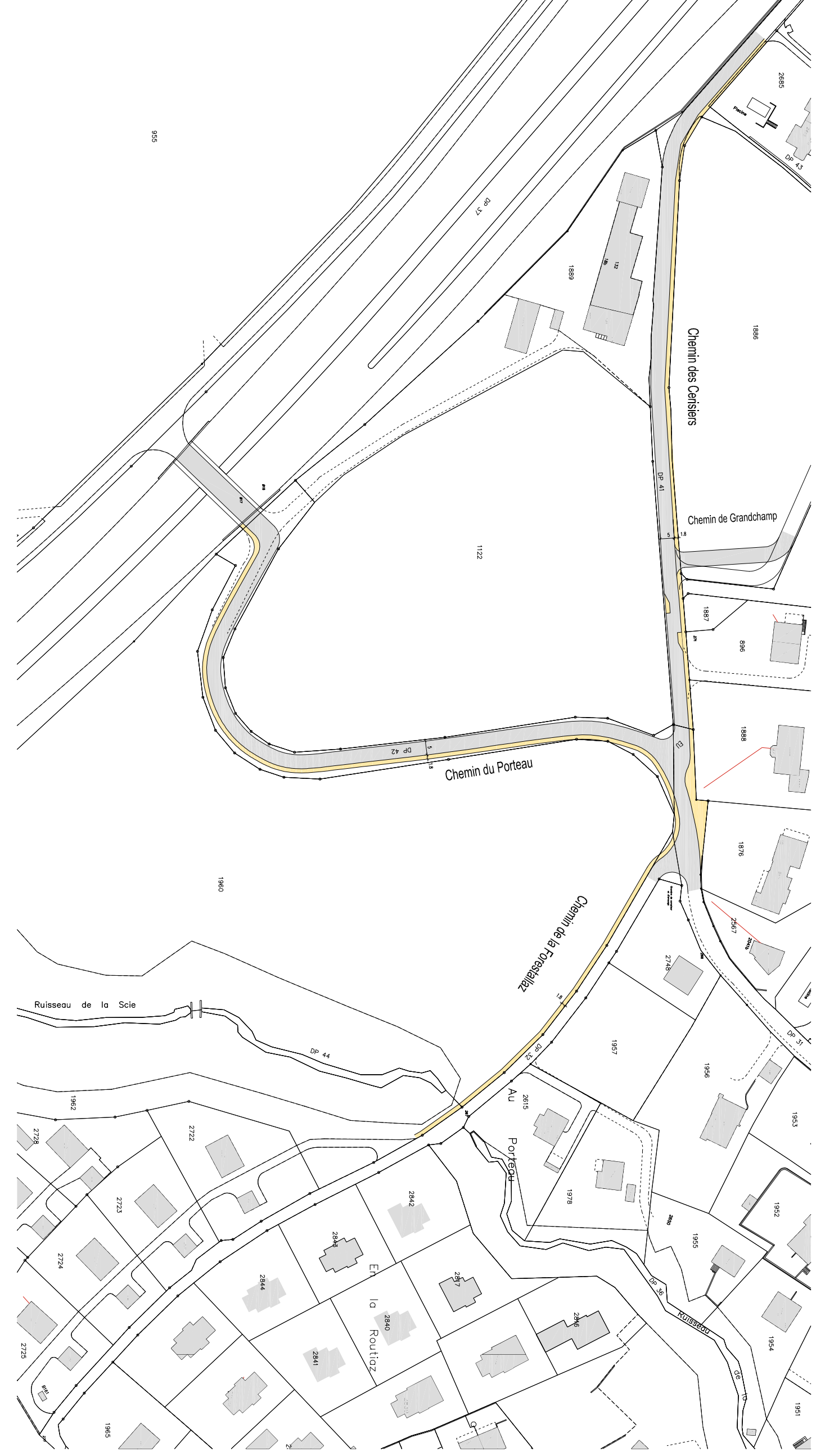
- ⇒ Octroyer le crédit demandé de CHF 132'000.- ;
- ⇒ Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- ⇒ Autoriser la Municipalité à amortir cette dépense via le compte 430.3185 sur les exercices courants.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

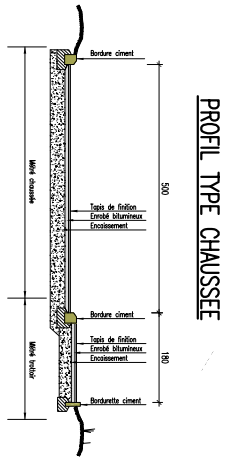
Le Syndic		Le Secrétaire
A. Bovay		J. Steiner

Annexe : Plan de l'avant-projet

Municipal délégué : M. Schwab, municipal



PLAN DE SITUATION



**REFECTION DES CHEMINS DES CERISIERS,
DU PORTEAU, DE LA FORESTALLAZ ET
DE GRANDCHAMP**

COMMUNE DE ST-LEGIER - LA CHIESAZ

CHRISTIAN MELDEM
INGENIEUR CIVIL ETS-UTS-EUR ING
Ch. Arvennes 25 - 1806 Sânt-Léger Tl. 079-441 93 40

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET
MODERNISATION DES RESEAUX**

PLAN D'AVANT-PROJET (V1)
SITUATION GENERALE
AMENAGEMENTS ROUTIERS

468-01

Date	09/06/14	CM
A		
B		
C		
D		
E		

ESCHILLE:
FORNUM: